



PROTOCOLE POUR L'ACCUEIL DU CLUB

« LES AMIS DE LA PLONGÉE »

Afin de vous permettre l'accès dans les meilleures conditions et en toute sécurité, merci de prendre connaissance des dispositions suivantes, que nous vous demanderons de respecter lors de votre venue à la piscine :

- Il est important de respecter les horaires : **20h15 - 21h45.**
- **L'entrée à la piscine se fera à partir de 20h** par la porte de secours bleue des scolaires, située sur le côté gauche de la piscine, ainsi que la sortie.
- **Avant d'entrer dans les vestiaires, vous devez retirer les chaussures** dans l'espace prévu à cet effet, et les mettre dans votre sac.
- Le déshabillage ainsi que l'habillage se feront dans les 3 vestiaires collectifs.
- **La douche sera obligatoire avant de rentrer sur les bassins.**
- Vous pouvez rentrer sur le bord du bassin **à partir de 20h10.**
- Lors de l'entraînement **la surveillance doit être constante, effective et exclusive par vos soins.**
- La personne chargée de la surveillance de la séance **devra se présenter au MNS présent dans l'établissement au début du cours, devra être sur le bord du bassin pendant la séance pour assurer la sécurité de tous les participants et signer le cahier de présence à la fin de la séance.**
- **Concernant le matériel de plongée:**
 - il doit être rincé avant de rentrer sur le bassin et déposé à partir de 20h10 sur les caillebotis bleus, tout près du toboggan de telle façon qu'on puisse laisser un chemin de passage.
 - A la fin de l'entraînement, il doit être sorti par la même porte de secours des scolaires. **Merci de faire attention, à l'espace sans chaussure.**
- L'espace Jacuzzi est accessible, par contre l'espace ZEN (sauna et hammam) n'est pas accessible.
- **La fermeture de l'établissement se fera à 22h00, par la même porte de secours bleue, des scolaires.**

MERCI POUR VOTRE COMPREHENSION

**POUR SE PROTEGER ET PROTEGER LES AUTRES
LA SECURITE EST UNE AFFAIRE DE TOUS**